

PLUI : Consultez le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du territoire

**La dernière version du Projet
d'Aménagement et de Développement Durable
(PADD) Vallée Dordogne Forêt Bessède est
à votre disposition.**

Pour rappel :

Le projet d'aménagement et de Développement Durable détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir.

[Consultez le PADD Vallée Dordogne Forêt Bessède](#)



Cette version du PADD, débattue en conseil communautaire du 30 mai 2023, ainsi que les règlements graphique et écrit des zones urbaines seront soumis début juillet aux partenaires de la collectivité, dans le cadre d'un comité de pilotage.

N'hésitez pas à formuler vos remarques ou commentaires à la CCVDFB.

plui@ccvdfb.fr / 05 53 28 66 00

Le bureau d'étude travaillera durant l'été les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de certains secteurs urbains.

Cela donnera lieu à des échanges avec les différentes communes à la rentrée.

Il poursuivra dans le même temps le travail engagé sur les zonages naturels et agricoles et les règlements attachés

**Le calendrier de travail défini à ce jour nous conduit vers un
arrêt du PLUi aux alentours de la mi-2024,
pour une approbation envisagée en fin d'année, voire début
2025**

Permanences publiques PLUI à la communauté de communes

Permanences publiques Plan Local Urbanisme Intercommunal à la communauté de communes

Des permanences publiques du bureau d'études
se tiendront à la communauté de communes pour les personnes
souhaitant faire connaître des projets de construction ou
d'aménagement de toute nature :

- **Samedi 25 mars de 14h à 17h**
- **Lundi 3 avril de 17 à 20 h**

L'objectif de cette permanence est de porter un projet à la connaissance de la collectivité, mais il est précisé qu'il ne sera pas apporter à cette occasion de réponse sur la possibilité de mise en œuvre. Il n'est pas nécessaire aux personnes s'étant déjà manifestées auprès de leur commune ou de la communauté de communes, de réitérer leur démarche antérieure.



Permanences PLUI : Adresse et infos complémentaires

Communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède
16 avenue de Sarlat – 24220 Saint-Cyprien

Pour tout renseignement : 05 53 28 66 00

Réunions publiques PLUI

Dans le cadre de la concertation sur le projet de PLUi Vallée Dordogne Forêt Bessède, la communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède vous convie à un premier cycle de réunions publiques.

Présentation des grandes orientations du projet d'aménagement et développement durables

Partager & échanger pour construire l'avenir de notre territoire

Vendredi 26 Novembre

18h30 Salle de la mairie

Pays de Belvès

Lundi 29 Novembre

18h30 Grand Foyer

Saint-Cyprien

Le projet d'aménagement et de développement durables :



[PLUI : Projet d'aménagement et de développement durables](#)

1 fichier·s 1,016.41 KB

[Télécharger](#)



PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PRESENTATION DES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES



VENDREDI 26 NOVEMBRE

18H30 SALLE DE LA MAIRIE
PAYS-DE-BELVES

LUNDI 29 NOVEMBRE

18H30 GRAND FOYER
SAINT-CYPRIEN

Partager & échanger pour construire
l'avenir de notre territoire !

Pour + d'infos sur le PLUI et les réunions publiques
Contacter Xavier DUVAL (05 53 28 66 00 – plui@ccvdfb.fr)

Vallée Dordogne Forêt Bessède

Allas-les-Mines - Berbiguères - Carves - Castels-et-Bézenac - Cladech - Coux-et-Bigaroque-Mouzens - Doissat - Grives - Larzac - Marnac - Meyrals - Monplaisant
Pays-de-Beltes - Sagelat - Saint-Cyprien - Saint-Germain-de-Beltes - Saint-Pardoux-et-Vielvic - Sainte-Foy-de-Beltes - Salles-de-Beltes - Siorac-en-Périgord

Le PLUI en détails :

[PLUI](#)

Les avocats reçoivent les agriculteurs...

Le CDAD (Conseil Départemental de l'accès au droit) de la Dordogne a souhaité développer l'accès au droit en milieu rural en partenariat avec les barreaux de Périgueux, de Bergerac et de la Chambre de l'Agriculture.

Pour cela, deux points justice agricoles seront créés sur le département permettant à tout exploitant affiliée à la MSA de bénéficier d'une consultation gratuite sur rendez-vous avec un avocat pour répondre aux spécificités agricoles, réglementation rurale, procédures, ...

QUAND ?

- Le 2ème vendredi du mois de 9h00 à 12h00 à compter du 8 octobre

Où ?

France Services Belvès

58 avenue du Lieutenant-Giffault

24170 Pays de Belvès

Sur rendez-vous :

Tel : 05 53 31 44 81

franceservices24170@ccvdfb.fr

LE PLUI, des ateliers sur le terrain !

Le territoire Vallée Dordogne Forêt Bessède fait l'objet d'une étude conduite par le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) sous l'impulsion et avec la participation de la DDT 24 , en lien avec le PLUI.



10 sites seront étudiés sur le territoire.

Ateliers/Rencontres extérieures :

Journées du 08 et 09/07/2021

♦ CASTELS ET BEZENAC, SAINT-CYPRIEN, SAINTE FOY DE BELVES ,
SIORAC EN PÉRIGORD

Exemples de thématiques abordées :

- Grand paysage, architecture, eau, traitements de limites de terrain, convivialité, mobilité, vie quotidienne...

ATELIERS/BALADES «URBAINES»

PLUI Vallée Dordogne Forêt Bessède



Journée du 08/06/2021

♦ MERYALS, COUX et BIGAROQUE-MOUZENS, CARVES, SAGELAT

A travers une balade « urbaine », les élus et habitants ont pu échanger et profiter de l'expertise des techniciens du CEREMA et de la DDT à travers une série de questions/réponses.

Exemples de thématiques abordées :

- **l'environnement**: l'équilibre entre espaces bâtis, agricoles et naturels, la qualité paysagère, ...
- **le cadre de vie**: l'habitat, les espaces publics, la consommation énergétique, les échanges intergénérationnels...
- **le développement économique** : les mobilités, les pôles d'activités, le tourisme, l'agriculture, ...

ATELIERS/BALADES «URBAINES»

PLUI Vallée Dordogne Forêt Bessède

PLUI
Vallée Dordogne Forêt Bessède



Le document d'urbanisme de la communauté de communes (PLUi) se construit avec vous !

Les élus souhaitent vous associer dans l'élaboration du Plan Local Urbanisme Intercommunal !

Si cette volonté se heurte parfois aux contraintes de la crise sanitaire, **le choix est fait d'une large diffusion des documents du PLUi en cours d'élaboration.**

Cela sera le cas de tous les documents d'étape, comme le rapport de présentation et son atlas aujourd'hui, mais il pourra aussi s'agir de simples documents de travail à certains moments.

La population intéressée peut ainsi prendre connaissance des documents et contribuer à tous moments par ses réflexions et commentaires envoyés à l'adresse mail plui@ccvdfb.fr.

Rapport de présentation PLUi :

- **Introduction / Socle Physique/Milieus écologiques/Analyse Paysagères :**



[Diagnostic PLUi: Introduction/Socle Physique/Milieus écologiques/Analyse Paysagères](#)

1 fichier·s 57.16 MB

[Télécharger](#)

- **Architecture et patrimoine :**



[Diagnostic PLUI : Architecture et patrimoine](#)

1 fichier·s 7.36 MB

[Télécharger](#)

- **Morphologie urbaine et Typologie du bâti – 1ère partie :**



[Diagnostic PLUI : Morphologie urbaine et Typologie du bâti - 1ere partie](#)

1 fichier·s 48.57 MB

[Télécharger](#)

- **Morphologie urbaine et Typologie du bâti – 2è partie :**



[Diagnostic PLUI : Morphologie urbaine et Typologie du bâti - 2e partie](#)

1 fichier·s 30.01 MB

[Télécharger](#)

- **Population/Analyse de la vie économique/Diagnostique Agricole/Évolution de la forêt :**



[Diagnostic PLUI : Population/Analyse de la vie économique/Diagnostique Agricole/Évolution de la forêt](#)

1 fichier·s 32.63 MB

[Télécharger](#)

- **Le logement/les services et équipements de la vie**

courantes/ Les réseaux :



[Diagnostic PLUI : logement/services et équipements/réseaux](#)

1 fichier·s 41.91 MB

[Télécharger](#)

- Les risques/ les pollutions/Évolution de l'urbanisme :



[Diagnostic PLUI : risques/pollutions/évolution de l'urbanisme](#)

1 fichier·s 19.11 MB

[Télécharger](#)

Atlas cartographique du rapport de présentation PLUi :

- La Trame Verte et Bleue déclinée à l'échelle du territoire / Le réseau d'alimentation en Eau potable :



[PLUi Cartographie : Trame Verte et Bleue / Eau potable](#)

1 fichier·s 48.76 MB

[Télécharger](#)

- Le réseau d'assainissement collectif/Les risques naturels et technologiques :



[PLUi Cartographie : assainissement collectif/risques naturels et technologiques](#)

1 fichier·s 48.35 MB

[Télécharger](#)

- **L'urbanisation entre 2009 et 2019/Consommation d'espace entre 2009 et 2019 :**



[PLUi Cartographie : urbanisation /consommation espace](#)

1 fichier·s 49.33 MB

[Télécharger](#)

- **Reste à bâtir des zones constructibles définies dans les documents d'urbanisme**
/Capacités de densification en dents creuses :



[PLUi Cartographie : Reste à bâtir / Capacité de densification](#)

1 fichier·s 47.68 MB

[Télécharger](#)

Le rapport de présentation et son atlas cartographique sont le résultat de la 1^{ère} étape d'élaboration du PLUi dite « phase de diagnostic territorial ».

Il s'agit d'une analyse des caractéristiques, évolutions en cours, forces et faiblesses du territoire.
C'est sur les éléments de ce rapport de présentation que se

construit le projet de territoire actuellement en cours de réflexion et de définition.

Ce rapport de présentation n'est pas figé à ce stade. Il peut être modifié et complété tout au long de l'élaboration du PLUi.

L'ensemble des statistiques qu'il contient seront mises à jour dès lors que de nouvelles informations seront disponibles (c'est le cas par exemple des statistiques agricoles dont un recensement a eu lieu en 2020 et dont les résultats ne sont pas encore publiés).

Lauréats du concours photos PLUI



**Toutes nos félicitations aux lauréats du
concours photos
Plan Local Urbanisme Intercommunal !**



×



×



×



×

Previous Slide Next Slide

Photo n° 1 :



« PHOTO LA PLUS
PROFESSIONNELLE »
illustrant une
problématique
d'urbanisme

**Prix remporté par un habitant
de la commune de St Cyprien**

« Comparée à la vallée entre
Carsac et Beynac, celle de
Bézenac au Coux garde toute sa
beauté, tout son espace. Nos
visiteurs découvrent notre coin

comme un éden protégé. Malgré le lourd impact de notre
génération sur notre environnement, nous laissons aux
générations à venir un paradis pour un retour à la
permaculture, l'éco-culture, les micro-fermes. En attendant,
stoppons le mitage par trop de constructions dispersées,
déprimantes, contrôlons le tout noyers, replantons des
peupliers, arrêtons de grignoter nos terres. »

Photo n° 2 :



« PRIX DE LA PARTICIPATION »

Prix remporté par une habitante de la commune de Meyrals

« Quand la nature met en valeur notre patrimoine : 15 octobre, place du village, Meyrals. Moment incroyable de beauté. La photo ne capte pas, malheureusement, la lumière qui était aussi éclatante qu'enveloppante. »

Photo n° 3 :



« PHOTO LA PLUS INSOLITE »

Prix remporté par un habitant de la commune de Sagelat

« Platané bijambiste du parc municipal Fongauffiérain »

Photo n° 4 :



« **PRIX SPÉCIAL
#COLLÉGIEN** »

Prix remporté par un élève du
collège de Saint-Cyprien

**Vous êtes agriculteurs
exploitants, participez au
PLUI en partageant votre
activité et vos projets**

Pour rappel : Le [PLUI](#) est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il exprime un projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir avec une vision politique, stratégique et territorial.

Le Plan Local Urbanisme intercommunal de votre territoire Vallée Dordogne Forêt Bessède se construit avec vous !



Outre sa capacité à mettre en lien l'agriculture avec les autres enjeux territoriaux qu'il aborde (déplacements, habitat, paysage, autres activités économiques ...), le plan local d'urbanisme intercommunal Vallée Dordogne Forêt Bessède propose plusieurs outils de diagnostic et d'action en faveur des activités agricoles.

Vous n'avez pas pu assister à la permanence proposée par la communauté de communes et le bureau d'étude GEOSCOPE le 1er octobre à Siorac en Périgord de 14h à 17h :

Faites nous part de vos projets et de vos activités en répondant à ce questionnaire :



PLUI: Questionnaire agriculteurs exploitants

1 fichier·s 122.17 KB

[Télécharger](#)



Objectif

Enrichir la connaissance du fonctionnement actuel des exploitations agricoles qui ont leur siège et/ou exploitent des parcelles sur la communauté de communes et faire cohabiter au mieux les activités agricoles et l'extension de l'urbanisation.

Pour vous aider à remplir le formulaire ou pour toutes questions concernant le PLUI.

Contact : M. DUVAL Xavier

Tel : 05 53 28 66 00

xavier.duval@ccvdfb.fr

PLUI Vallée Dordogne Forêt Bessède

Les élus communautaires et les élus municipaux intéressés se sont réunis à la salle des fêtes de Finsac à Castels-Bezenac le samedi 12 septembre 2020.

Une matinée de partage d'informations sur l'élaboration du PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL Vallée Dordogne Forêt Bessède

OBJECTIFS : se mobiliser sur les prochaines étapes de ce projet.

[Suivez régulièrement l'avancée du PLUI](#)

